



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 6 juillet 2022

Date de convocation : 29 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Montigny-en-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2022/68 portant annulation d'octroi de subvention aux profits d'entreprises du territoire

Membres présents (53 titulaires et 4 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, FLINOIS Alain (S), DUDANT Pierre-Henri, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres ayant donné procuration (7) : GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à RIBES-GRUERE Laurence, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, MERIAUX Christelle à LEONARD Julien, QUONIOU Henri à HENNEQUART Michel

Membre excusé (1) : PLATEAU Marc

Membres absents (9) : WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien, TRIOUX COURBET Sandrine, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Secrétaire de séance : HERBET Yannick

Délibération 2022/68 portant annulation d'octroi de subvention aux profits d'entreprises du territoire

Dans le cadre de sa compétence « Développement Économique », la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) a la possibilité d'octroyer des subventions aux entreprises du Territoire afin de les accompagner dans leurs projets de création/développement.

L'octroi de ces subventions est, dans la majorité des cas, autoriser en phase de projet.

En raison d'évènements internes ou externes, certains projets ne se réalisent pas ou ne se réalisent qu'en partie :

1- SAS DELIZ'AMBRE – LE-CATEAU-CAMBRÉSIS :

Dû à divers éléments, le projet n'a pu être réalisé dans les conditions projetées, dont notamment l'investissement financier ; le montant des dépenses réalisées n'atteint pas celui des dépenses projetées, ni le plancher de dépenses de 5.000 € HT nécessaire à l'octroi d'une subvention dans le cadre du régime d'aide à la création d'entreprise mis en place par la CA2C.

2- APC MADAME JOLY VERONIQUE – LE DEAUVILLE – BERTRY :

Considérant une augmentation du coût du projet d'approximativement 30 % liée à la situation contextuelle actuelle, l'entreprise a décidé de reporter son projet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée autorise l'annulation d'octrois de subvention accordées à deux entreprises du territoire et désengage les fonds alloués, comme présenté ci-dessous :

1- Délibération n°2022/9 du 14 mars 2022

COMMUNES	ENTREPRISES	ACTIVITES	REPRESENTANTS	DEPENSES	SUBVENTIONS
Le Cateau Cis	SAS « Deliz'Ambre » 907532881 depuis le 24/11/2021	Commerce de prêt-à- porter	Mme Ambre DURTOWSKI	29.811 €	5.000 €
Projet : Réhabilitation et aménagement (menuiserie, vitrine, porte d'entrée, électricité, éclairage) d'un local commercial en centre-ville. Ouverture d'un commerce de prêt à porter féminin orienté grande taille, accessoires et maroquinerie.					

2- Délibération n°2022/10 du 14 mars 2022

Bertry	APC Madame Joly Véronique « LE DEAUVILLE » 394845143 depuis le 20/11/2015	Bar- Tabac – FDJ – PMU	Mme Véronique JOLY	99.686 €	10.000 €
Projet : Extension de la capacité d'accueil des clients et aménagement d'un espace restauration.					

Acte certifié exécutoire

Transmission en Sous-Préfecture le 11/07/2022

Publication le 12/07/2022

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

CA2C
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.